



Mandat de dépôt d'une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Je soussigné **Mr HENNO Thomas, représentant de la société VALCITY SAS**, ci-dessous désigné comme « Mandant » déclare sur l'honneur donner mandat à la personne ci-dessous désignée comme « Mandataire », aux fins qu'elle dépose numériquement sur le site evaluation-environnementale.ecologie.gouv.fr, le dossier de ma demande **d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**, Article R.122-3-1 du code de l'environnement, relative au projet de **CONSTRUCTION DE 4 BATIMENTS – ROUTE DE BONNEUIL SUR LA COMMUNE DE GONESSE (95)**

Cadre réservé au MANDANT :

Si personne morale :

Organisme : **VALCITY SAS**

SIRET : **843 411 513 000 32**

Adresse du siège social : **7 Rue du Général Leclerc**

Code postal et ville : **80 000 AMIENS**

Représentée par :

Nom : **HENNO**

Prénom(s) : **Thomas**

Cadre réservé au MANDATAIRE :

Nom de la personne en charge du dossier : **VEDIEU**

Prénom(s) de la personne en charge du dossier : **CHRISTOPHE**

Organisme : **ECOTONE INGENIERIE**

SIRET : **508 223 393 00028**

Adresse du siège social : **8 RUE DU DOCTEUR SURIRAY**

Code postal et ville : **76600 LE HAVRE**



Fait à **AMIENS**

Le **15/09/2025**

Signature du mandant :
SAS VALCITY
7 Rue du Général Leclerc
80000 AMIENS
RCS Dieppe 843 411 513 - APE 6810Z

Signature du mandataire :
SARL Ecotone Ingénierie
8 rue du docteur Suriray
76600 – LE HAVRE
Tél : 02 76 32 85 21 - Fax : 0811 382 963
RCS LE HAVRE – 508 223 393 00028
TVA intracomm : FR38 508 223 393

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents de l'Etat en application du code de l'environnement. Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Direction Générale de la Prévention et des Risques. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

CREATION DE 4 BATIMENTS COMPORTANT 187 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 2 ESPACES COMMERCIAUX

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

VALCITY

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

8 4 3 4 1 1 5 1 3 0 0 0 3 2

SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

HENNO

THOMAS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41°a	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation de 4 bâtiments comportant 187 logements collectifs et de 2 espaces commerciaux.

Le projet est composé de 4 bâtiments qui s'élèvent en R+2+Combles. Deux bâtiments sont positionnés le long de la Route de Rouen et présentent un retrait supérieur à 19m, permettant de créer une zone de stationnement pour les 2 commerces en rez-de-chaussée et de préserver l'emprise de la haie le long de la Route de Rouen, conformément à l'OAP. Ces bâtiments présentent une implantation supérieure à 2 mètres par rapport aux limites séparatives latérales.

Le bâtiment C est implanté à l'est du terrain, en second rang vis-à-vis du bâtiment B. Par rapport à la limite séparative latérale, le bâtiment C présente le même retrait que le bâtiment B supérieur à 2 mètres ; le bâtiment C est implanté à une distance supérieure à 5 mètres de la limite séparative de fond de parcelle, soit une distance supérieure à 3 mètres et supérieure à la moitié de la hauteur du bâtiment, conformément au PLU.

4.2 Objectifs du projet

- Création de 4 bâtiments comportant 187 logements collectifs et de 2 espaces commerciaux.
- La démolition de l'ancien bâtiment.
- L'opération sera accessible depuis la route de Rouen via un accès existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux débuteront au 1er trimestre 2026.

Les nuisances pour les riverains et l'impact éventuel sur l'environnement seront limités au maximum et des mesures particulières seront mises en place en fonction de l'avancée du chantier.

Les voiries et autres aménagements paysagers respecteront les niveaux altimétriques existants afin de ne pas perturber le libre écoulement des eaux.

La gestion des eaux pluviales se fera de manière collective via des noues de transfert, un réseau pluvial et un bassin tampon qui sera dimensionné pour une occurrence de pluie centennale. Il sera réalisé par le pétitionnaire et planté. Le bassin se vidangera par infiltration dans le sol.

Les ouvrages de gestion des eaux pluviales seront réalisés dès le commencement des travaux.

Viabilisation de la parcelle (Elec, fibre, AEP). NB : l'ensemble des réseaux nécessaires sont situés au droit du terrain.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- L'opération sera accessible depuis la Route de Rouen via un accès existant.
- Les terrains n'accueilleront pas de société de logistique ou d'activité industrielle polluante ou générant des flux d'eaux usées importants.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC); autre : PERMIS DE DEMOLIR

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Emprise du projet	9 893 m ²
- Batiments	3 052 m ²
- Voiries	2 121 m ²
- Stationnements semi-perméable	1 240 m ²
- Espaces verts	3 480 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 121 Voie : Route de Rouen

Lieu-dit : _____

Localité : PONT DE METZ

Code postal : 8 0 4 8 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 2 ° 1 5 ' 2 6 " E Lat. : 4 9 ° 5 2 ' 5 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche du projet est situé à 3,93 KM Il s'agit de la ZNIEFF de type 1 " LARRIS DU CHAMPS DE MANOEUVRES DE SAINT-FUSCIEN ET BOIS PAYIN" (identifiant 220013960). Annexe 7 : Localisation du projet vis à vis des ZNIEFF.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	Le projet est situé dans le périmètre de captage éloigné intitulé 080_E_0885. Annexe 9 : localisation vis à vis du périmètre de captage rapproché
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet se situe à 4,3km du site Natura 2000 (ZSC) " Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie" Le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura2000 sera rempli lors du DLE. Annexe 6 : localisation vis à vis de la NATURA 2000
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau sur le site. Le projet sera alimenté en eau potable, pour les besoins courant (toilette,cuisine,etc..), via le réseau AEP existant.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet est conçu avec un équilibre des terres, hypothèse à confirmer techniquement lors des missions de maîtrise d'œuvre. Les matériaux seront réutilisés sur place.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	La gestion des eaux usées sera raccordée au réseau des Eaux Usées existant via une pompe de via
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet est actuellement une zone urbanisée. La parcelle n'a aucune valeur patrimoniale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet se situe à 5,7km du site Natura 2000 (ZSC) " Val Eglanier" Le formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000 sera rempli lors du DLE. Le projet gèrera l'intégrité de ses eaux pluviales et sera rejetées par débit de fuite vers le réseau pluvial existant. Annexe 6 : localisation vis à vis de la NATURA 2000
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	L'implantation de commerce générera des déplacements et stationnements aux alentours du projet. Les axes routiers de la zone sont jugés suffisamment dimensionnés.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet sera légèrement source de bruit dû à la circulation des véhicules.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le projet se situe à proximité de la route de Rouen.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Lors de la phase de terrassement, il pourra se produire ponctuellement des vibrations, notamment au moment du compactage.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Les vibrations ne seront que temporaire, le temps des travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet engendrera des émissions lumineuses par le biais de l'éclairage public, mais elles seront très limitées.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒
Engendre-t-il des rejets liquides ?		☐	☒	Gestion des eaux pluviales sur le site par infiltration dans le sol après tamponnement. Un DLE sera déposé aux services instructeurs (DDTM76).
Si oui, dans quel milieu ?		☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	La gestion des eaux usées sera raccordée au réseau d'eaux usées via une pompe de refoulement
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	La parcelle concernée par le projet est une habitation.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

D'après les éléments recensés :

- Aucune zone naturelle d'inventaire ou réglementaire (ZNIEFF ou Natura 2000) n'est au droit du projet,
- Aucun périmètre de monument historique n'affecte la zone d'étude.
- Un périmètre de protection de captage est présent sur le projet.

La zone d'étude n'abritant aucun environnement naturel d'intérêt : avec la présence d'une habitation existante depuis de nombreuses années ne permet pas de disposer d'une faune et d'une flore d'intérêt. Le site ne présente pas d'enjeux concernant la biodiversité.

La gestion des eaux pluviales par infiltration sera réalisée au droit du projet via des aménagements hydrauliques et végétalisés.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'ensemble des mesures prises en compte pour protéger les biens et personnes seront détaillées dans le DLE.

Gestion des eaux pluviales par infiltration.

Gestion des eaux usées

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé de l'évaluation environnementale puisque le projet prend place dans la continuité de l'urbanisme existant (habitation)

Au contraire, le projet va améliorer l'aspect écologique du secteur en créant des zones tampon pour la gestion des eaux pluviales.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	localisation du projet par rapport au ZNIEFF	☒
2	localisation par rapport au périmètre captage	☒
3	insertion paysagère	☒
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom HENNO

Prénom THOMAS

Qualité du signataire RESPONSABLE

Téledéclaré le 09/08/202

À AMIENS

Fait le 12/07/2025

SAS VALCITY

7 Rue du Général Leclerc

80000 AMIENS

RCS Dieppe 843 411 513 - APE 6810Z

Signature du (des) demandeur(s)

